

N° 327
FÉVR 2023

VALENTON.FR

A LA UNE

Ecogestes, mesures... tout sur la Sobriété énergétique

p.12

ZOOM SUR

Demande de logement :
comment ça marche ?



P. 10-11

ACTUS

Plan de circulation :
place aux ateliers



P. 17

CULTURE

Saison culturelle : le 7^{ème} art
toujours à l'honneur !



P. 24

CENTRE MÉDICAL DU PHOENIX

OPHTALMOLOGIE



Prise de RDV sur *Doctolib.fr* ou par téléphone au

01 85 44 15 55

WWW.CENTRE-MEDICAL-PHOENIX.FR

220 Avenue de la Division du General Leclerc, 94460 Valenton

Valenton
Cap vers l'avenir

Inscriptions scolaires 2023-2024

DU 3 JANVIER AU 31 MARS 2023

DOCUMENTS À FOURNIR:

- Pièces d'identité des deux parents
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Carnet de santé à jour (en cas de séparation l'accord des deux représentants est nécessaire)
- Certificat de radiation en cas de changement d'école ou de ville

• Inscription **OBLIGATOIRE** en maternelle pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020

• Inscription en CP (enfant né en 2017)
Pour votre enfant déjà scolarisé

• Inscription pour la classe des moins de 3 ans (MTA)

Pour les enfants nés entre le 1er janvier 2021 et le 31 août 2021.

Sous conditions d'accueil et sous réserve de places disponibles

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT:

Sur RDV au Secrétariat Scolaire
01.43.86.37.63

Direction de l'action éducative
1, allée Fernande Flagon

Lundi :
de 13h30 à 17h00

Du mardi au vendredi:
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



Vous n'ignorez pas que nous avons fait de la réussite éducative une de nos priorités, aussi nous réjouissons-nous que Valenton ait été sélectionnée avec quatre autres villes du département (Choisy, Bonneuil, Villeneuve-Saint-Georges, Créteil) pour que des élèves puissent bénéficier d'un tutorat d'excellence. Et le collège Samuel Paty s'est saisi de cette belle opportunité !

Par ailleurs, sollicités que nous sommes par les demandes de logement, nous avons voulu vous rappeler les procédures à suivre quand le besoin est là.

En ces temps d'augmentation forte du coût de l'énergie, il nous a semblé nécessaire de sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité des économies d'énergie qui, au-delà du coût, est aussi une bonne réponse à l'amélioration des conditions de vie sur notre planète.

Par ailleurs, vous savez aussi notre attachement aux questions de sécurité et notamment dans nos écoles. C'est ainsi que nous développons la visiophonie dans nos groupes scolaires afin qu'en 2023 tous les établissements soient équipés.

Enfin et toujours dans le domaine de la réussite scolaire, je tenais à vous signaler la mise en place d'un appel à projets, dont vous trouverez le détail dans ce numéro, au titre de la cité éducative et en direction des associations.

Vous pouvez le constater, nous poursuivrons l'œuvre pour laquelle vous nous avez témoigné votre confiance, et bien évidemment je n'ai cité que quelques actions significatives.



Vendredi 27 janvier, Monsieur le Maire Métin YAVUZ a reçu M. Eric VECHARD, directeur de la délégation départementale du Val-de-Marne de l'Agence Régionale de Santé (ARS), en présence de M. Gilles BARGÈS, maire adjoint à la Santé et des services de la ville. Ici devant le chantier de la Maison de Santé.

Bien fidèlement,

Métin YAVUZ
Votre Maire
Conseiller Départemental

Valenton LE MAG

48, RUE DU COLONEL-FABIEN
94460 VALENTON
TÉL. : 01 43 86 37 37

Directeur de la publication

Métin Yauuz

Direction de la communication

Noémie Rubatat

Rédaction, photos et secrétariat de rédaction

Damien Coquelet, Lisa Hadj-Aissa, Yamem

Achouri, Naëlle Djatit

Photo de couverture

Service communication

Régie publicitaire HSP - 01 55 69 31 00

contact@hsp-publicite.fr

Direction artistique & réalisation

Noémie Rubatat, Damien Coquelet

Impression Imprimerie Grenier

Nombre d'exemplaires 7 000

Diffusion Le diffuseur des collectivités

Restez connectés sur valenton.fr

uille de valenton

Contact : communication@uille-valenton.fr



Sommaire



4 11 **Une ville à vivre**

Quoi de neuf ? p.4-5
Instants de ville p.6-9
Zoom sur... p.10-11



12 23 **Une ville d'avenir**

À la une p. 12-15
Actus p. 16-23
La page verte p.21



24 27 **Une ville active !**

Culture p.24-25
Seniors p.27

28 Expression

30 31 Infos pratiques

— UNE VILLE À VIVRE —

Quoi de
neuf?

#ÀValenton



TUTORAT D'EXCELLENCE UNE CHANCE POUR LES COLLÉGIENS !

Le collège Samuel Paty, par le biais de sa principale Madame Salima CHALQI, s'est saisi de cette belle opportunité offerte aux collégiens. On vous explique tout.

Depuis les vacances d'automne, ils sont une cinquantaine d'élèves du collège intercommunal Samuel Paty à faire partie du programme « Tutorat d'excellence », initié il y a 8 ans à Marseille par l'Institut Louis Germain et son fondateur Julien Puel. L'objectif ? Tout comme des dispositifs existent pour encourager les élèves en difficulté ou en décrochage scolaire, le tutorat d'excellence permet d'accompagner les bons élèves pour les aider à devenir encore meilleurs.

4 Valenton fait ainsi partie des cinq villes - avec Bonneuil-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Créteil et Villeneuve-Saint-Georges - choisies par le Département du Val-de-Marne pour mettre en oeuvre ce projet qui concerne près de 100 élèves sélectionnés dans les collèges du réseau d'éducation prioritaire (REP).

Les élèves s'engagent pour toute l'année scolaire à suivre plus de 20 journées de cours dispensées en période de vacances scolaires dans différents établissements. Une navette est mise à disposition gratuitement afin d'assurer leur transport.

“ *Le Président du Département, M. Olivier CAPITANIO, avait pour ambition d'accompagner au mieux les collégiens dans leur scolarité. Ce Tutorat d'excellence permet aux élèves de compléter leurs connaissances et leur culture générale afin d'élargir leurs choix d'orientation.* ”

Métin YAVUZ
Maire de Valenton
Conseiller départemental



LE MOT DE LA PRINCIPALE

« Le Tutorat d'excellence s'adresse à des élèves motivés, qui ont de bons résultats scolaires et un bon comportement en classe. Ce dispositif vient en plus de ce que l'on propose dans les établissements d'éducation prioritaire où l'on s'occupe de tous les élèves, que ce soit les élèves décrocheurs ou en difficulté, mais aussi des bons élèves qu'on a à coeur d'encourager.

Ce dispositif leur ouvre le champ des possibles, on a pu voir des élèves avec de grandes ambitions pour leur avenir.

Les règles pour intégrer l'Institut sont très strictes, et pourtant cela n'a découragé aucun élève ! Il ne s'agissait pas seulement de dire « j'ai envie d'y aller », il fallait vraiment expliquer pourquoi on a envie d'y aller. Il fallait que les familles aussi soient motivées car les cours ont lieu pendant les vacances scolaires. On a ressenti une grande fierté chez les élèves sélectionnés, cela leur donne d'avantage confiance en eux car ils se sentent tirés vers le haut. »

Salima CHALQI, principale du collège Samuel Paty

PAROLES DE COLLÉGIENS

BRAVO À EUX !



Mallory - 13 ans

« Le programme d'excellence, pour moi ça consiste à donner une chance aux jeunes élèves qui ont le niveau de leur ouvrir encore plus de portes. Grâce au tutorat on pourra plus facilement accéder aux métiers qu'on veut faire. On y voit des choses en avance par rapport au programme du collège, ça nous apporte un plus. C'est une belle opportunité ! »

Nader - 13 ans

« Depuis les vacances d'octobre, on a eu deux cours : mathématiques et humanité (*ndlr: qui regroupe le français, la littérature et la lecture*). La première fois c'était à Créteil au collège Simone de Beauvoir puis à Orly à l'École d'arts. J'ai déjà vu quelques évolutions sur mes résultats : l'année dernière j'étais un peu entre les deux, aujourd'hui grâce à l'institut j'ai réussi à remonter. »

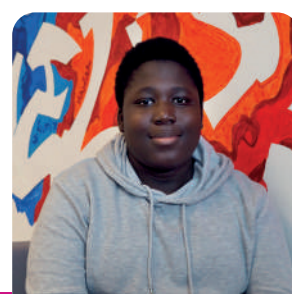


Gradie - 14 ans

« Nos professeurs ont proposé des collégiens en fonction de leurs capacités, et ensuite chaque élève intéressé a dû écrire une lettre de motivation pour être sélectionné. Ce sera un avantage pour moi, je pourrai être acceptée dans des grands lycées ou de grandes universités et je pourrai me perfectionner pour faire le métier dont j'ai envie comme avocate ou architecte. »

Demba - 13 ans

« Les cours nous sont donnés par des professeurs qui étudient dans les écoles supérieures, ou dans des universités réputées. Ça m'aide à me performer dans les maths et le français. J'ai vu pas mal de progrès dans mes notes grâce à l'Institut. Ça m'apporte de la fierté car ça montre que quand je travaille, ce n'est pas pour rien. »



MIS EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT DU
VAL-DE-MARNE EN COLLABORATION AVEC
L'INSTITUT LOUIS GERMAIN
LE TUTORAT D'EXCELLENCE PERMET
AUX ÉLÈVES DE BÉNÉFICIER DE

120 HEURES
DE COURS SUPPLÉMENTAIRES

— UNE VILLE À VIVRE —

Instants de ville

#Vousyétiez

VISITE OFFICIELLE BRIGITTE MACRON ET OLIVIER KLEIN À LA LUTÈCE

Vendredi 6 janvier, Mme Brigitte MACRON et M. Olivier KLEIN, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé de la Ville et du Logement, étaient en visite à Valenton, au centre socioculturel de la Lutèce (CSC), guidés par son directeur M. Sébastien GARDETTE.

Monsieur le Maire Métin YAVUZ était présent à leurs côtés avec notamment Mme Sophie THIBAULT, Préfète du Val-de-Marne, M. Matthias OTT, Préfet délégué à l'égalité des chances, M. Akim ATTIA, délégué du Préfet à l'égalité des chances, M. Louis BOYARD, député du Val-de-Marne, ainsi que les adjoints au maire : Mme Hasana SADIKI et M. Gilles BARGÈS.

Cette visite a été l'occasion de rencontrer différents adhérents du CSC durant leurs activités (cours de français, atelier couture, aide aux devoirs, etc) et de discuter avec eux autour d'un goûter préparé par les adhérents. Chacun a ainsi pu échanger avec Mme MACRON et M. KLEIN dans une ambiance conviviale.



La délégation a aussi pu échanger avec nos médiateurs sur leurs missions au sein de la Maison du Projet.

Une rencontre enrichissante !

PERMANENCE DES ÉLUS

RENDEZ-VOUS TOUS LES 1^{ERS} DIMANCHES DU MOIS !

La traditionnelle permanence des élus au marché de Valenton se poursuit en 2023 !

La première a eu lieu dimanche 8 janvier en présence de Mme Nathalie MALACAN, maire adjointe en charge du développement économique, de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement, Mme Eveline BERDIER, maire adjointe en charge de l'enfance et de l'éducation, M. Guilain GOUBET, conseiller délégué en charge des transports et de la mobilité, et M. Gianni DE LUISE, conseiller délégué aux relations internationales.



PORTAIL FAMILLE

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES



Lundi 16 janvier, une première opération de sensibilisation et d'accompagnement à l'utilisation du Portail Famille s'est tenue au groupe scolaire Jean Jaurès.

Aux côtés des agents de la DAE (Direction de l'Action Educative) était présente Mme Eveline BERDIER, maire adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation.

Munis d'ordinateurs portables et de tablettes, ils ont pris le temps de guider les parents dans la prise en main du Portail Famille, une plateforme indispensable pour gérer notamment les inscriptions périscolaires de son enfant (accueils de loisirs, cantine, etc.). Une initiative appréciée des parents !

CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS

DEUXIÈME SÉANCE

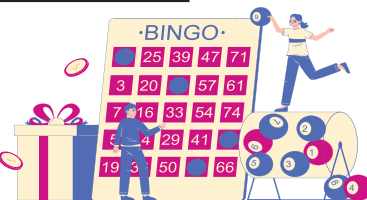
Jeudi 19 janvier a eu lieu la deuxième séance du Conseil municipal des seniors. Une nouvelle occasion de se réunir pour échanger sur les sujets relatifs à la vie de la commune et de proposer leurs idées. Pour rappel le Conseil Municipal des Seniors (CMS) a été créé en 2022 et vient compléter le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Plus que jamais la municipalité mise sur l'intergénérationnel pour construire ensemble la ville de demain !



LOTO BINGO SOLIDAIRE

BRAVO À L'ASSOCIATION ALL INCLUSIVE !



Jeudi 29 décembre, l'association All Inclusive a organisé un grand loto bingo à la salle Roland Roche ! Monsieur le Maire Métin YAVUZ ainsi que Mme Hasana SADIKI, adjointe en charge de la vie associative, M. Guilain GOUBET en charge des transports et de la mobilité, Mme Isabelle BARVET, en charge de la propreté urbaine, et M. Jérôme FOURNIER, conseiller municipal, étaient aussi présents pour participer au Loto-Bingo ! Les associations ACAJ et SDR de Valenton étaient également présentes ! Afin de rendre les jeux accessibles à tous, le Loto-Bingo a été entièrement retranscrit en langage des signes ! Bravo pour l'organisation à l'association All inclusive et à la présidente Lynda FEKIRI, ainsi qu'à la référente All Inclusive Valenton Mme Mouna GOUBET.



EXPOSITION / CONCERT

AUTOUR DES INSTRUMENTS D'EUROPE DU NORD

8



Du 9 au 13 janvier, les Valentonnais ont pu admirer à la salle Prinçay une magnifique exposition sur les instruments d'Europe du Nord ! Parmi les visiteurs, les seniors du service retraités et de nombreux enfants. Et quoi de mieux pour comprendre un instrument que de l'entendre ? C'est pourquoi l'exposition s'est clôturée par un magnifique concert de Nils Horgensen. De quoi nous faire voyager par le son !

Un moment culturel assuré par la Compagnie de l'Essaim.

CENTRE DE LOISIRS

BIENVENUE AU CASINO VALENTONOLULU !

Pour clôturer les vacances de Noël, mais aussi la fin de l'année, les services du centre de loisirs ont organisé le Casino VALENTONOLULU !

Durant deux semaines, les centres de loisirs ont vécu sous les couleurs d'Hawaï. Afin de terminer le séjour en beauté, les enfants valentonnais et leurs animateurs ont partagé un moment festif le 30 décembre 2022 autour du Casino VALENTONOLULU.

Retour en image sur ce moment de fête et de partage !



IMPORTANT!

Collecte des encombrants

> CHANGEMENT DE JOUR

L'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre gère et organise la collecte des déchets sur l'ensemble des 24 villes que forme notre territoire.

Des changements ont été effectués sur les jours et le nombre de passages afin d'optimiser les circuits des bennes.

À ce titre, la collecte des encombrants change de jour : ce sera les 2^e et 4^e mercredi du mois pour l'ensemble de la ville à compter du 1^{er} février 2023.

Retrouvez ci-dessous la mise à jour du calendrier.

Un calendrier aimanté sera distribué dans vos boîtes aux lettres au printemps 2023.

Valable du 1^{er} février 2023 à 2029 **VALENTON** | Secteur collectifs

 ORDURES MÉNAGÈRES Lundi, mercredi et vendredi Collecte de 8h30 à 14h	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Jeudi Collecte de 8h30 à 14h	 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir 2 ^e et 4 ^e mercredi du mois
Sortir le matin pour 8h30. Pas de collecte le 1 ^{er} mai. Rentrer les bacs après la collecte.			
SI VOUS HABITEZ EN RÉSIDENCE : pour toute question relative à la gestion de vos encombrants et gros cartons, contactez votre gardien ou votre gestionnaire de résidence	Jours de collectes des déchets	 APPLI disponible 01 78 18 22 25 grandorlyseinebievre.fr dechets.secteurrest@grandorlyseinebievre.fr	 Grand Orlyseine bièvre



Nous vous rappelons que pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site : grandorlyseinebievre.fr ou sur notre appli

Valable du 1^{er} février 2023 à 2029 **VALENTON** | Secteur pavillons

 ORDURES MÉNAGÈRES Mardi et samedi Collecte de 6h à 14h	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Jeudi Collecte de 6h à 14h	 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, feuilles, branchages, fagots Lundi (mi-mars > mi-déc.) Collecte de 12h à 18h
Pas de collecte le 1 ^{er} mai. Rentrer les bacs après la collecte.			
 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir 2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	Jours de collectes des déchets	 APPLI disponible 01 78 18 22 25 grandorlyseinebievre.fr dechets.secteurrest@grandorlyseinebievre.fr	 Grand Orlyseine bièvre

— UNE VILLE À VIVRE —

**Zoom
sur...**

#Focus

DEMANDE DE LOGEMENT MODE D'EMPLOI

Comment créer votre dossier sans prise de tête ? De la demande à la proposition de logement, en passant par le dépôt du dossier, on vous explique tout.

LA DEMANDE DE LOGEMENT : OÙ ET COMMENT ?

Pour obtenir un logement social, il faut au préalable en effectuer la demande, en remplissant un formulaire que vous pourrez trouver :

■ SUR INTERNET

Vous pouvez réaliser toutes vos démarches en ligne 7j/7 sur www.demande-logement-social.gouv.fr.

Vous y trouverez également :

- Les chiffres clés du logement social
- L'annuaire des guichets enregistreurs

■ DANS UN GUICHET ENREGISTREUR

- Vous pouvez déposer votre dossier sur rendez-vous dans un guichet.
- Munissez-vous du dossier de demande (disponible en Mairie, téléchargeable sur www.service-public.fr) et d'un justificatif d'identité en cours de validité.

Le rendez-vous a pour but de s'assurer de la validité des informations. Après l'enregistrement et la validation de votre demande, une attestation avec votre numéro unique valable sur toute la région Ile-de-France vous sera transmise.

L'enregistrement d'une demande ne vaut pas attribution d'un logement.

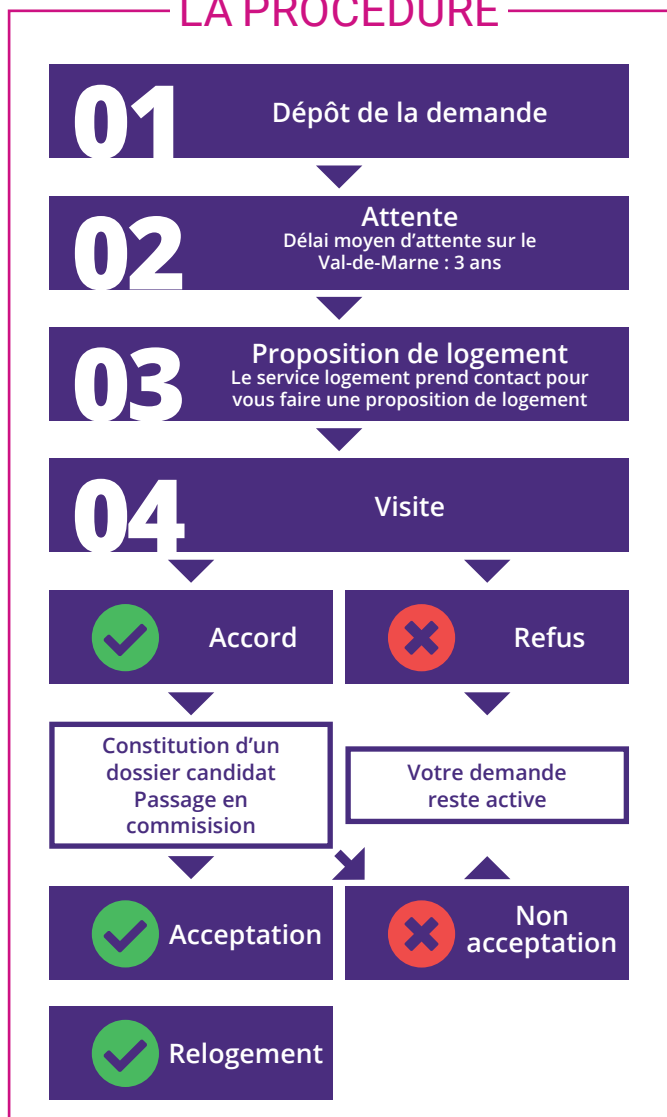
LE MOT DE L'ÉLUE



« La question du logement est une problématique nationale et sur Valenton nous ne sommes pas épargnés. Nous avons une très forte demande et trop peu de logements libres. Cependant, avec Monsieur le Maire, nous nous sommes donnés comme priorité de répondre au mieux à la demande. Avec les services de la ville, nous avons mis en place un système de suivi pour que chaque demande soit étudiée avec minutie. De mon côté, je tiens des permanences sur rendez-vous durant lesquelles je suis à votre écoute pour répondre au mieux à vos besoins. »

Ces deux pages et la plaquette que vous pourrez trouver en mairie ont vocation à vous expliquer point par point les étapes de la demande de logement afin que chacun puisse avoir une vision claire du processus. »

Nathalie MALACAN, maire adjointe en charge du Logement

LA PROCÉDURE**COMMENT ÇA FONCTIONNE ?****Vous êtes salarié**

Votre employeur cotise à Action Logement, vous pouvez déposer une demande auprès d'Action Logement sur le site www.al-in.fr.

Vous êtes fonctionnaire d'État

Vous pouvez faire une demande complémentaire auprès de votre administration de rattachement pour être enregistré sur un contingent spécifique.

Vous êtes locataire du parc social

Si votre bailleur est adhérent au dispositif, vous pouvez enregistrer votre demande d'échange sur le site internet www.echangerhabiter.fr.

Vous pouvez également consulter les offres de logements proposées et gérées directement par les bailleurs sociaux sur la plateforme www.bienvéo.fr.

Prenez le temps d'actualiser votre dossier au fur et à mesure de l'évolution de votre situation (naissance, nouvelles coordonnées, modification de revenus, séparation...). Votre demande doit être renouvelée tous les ans afin de maintenir sa validité et conserver votre ancienneté.

11

QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Les délais d'attente pour l'obtention d'un logement sont de plusieurs années. Il y a beaucoup de demandeurs et peu de logements vacants.

Selon les départements et communes souhaités, la demande de logement peut prendre, en moyenne, entre 3 et 10 ans avant d'obtenir satisfaction.



- Vous êtes totalement dépourvus de logement, contactez le **115**.
- Si vous êtes en situation d'impayés locatifs ou en procédure d'expulsion, contactez sans attendre le **CCAS au 01 43 86 37 37** ou l'**Espace départemental des solidarités de Villeneuve-Saint-Georges au 01 56 71 42 00**

POUR PLUS D'INFORMATIONS**SERVICE LOGEMENT
MAIRIE DE VALENTON**

Bâtiment B - 48, Rue du Colonel Fabien
Tél. : 01 43 86 37 37

Renseignements téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15

Accueil physique :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15



Retrouvez toutes les informations dans notre dépliant dédié, disponible prochainement aux accueils de la mairie, ou bien sur notre site en scannant le QR Code ci-dessus.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

AGISSONS ENSEMBLE POUR CONSOMMER MOINS



LE MOT DE L'ÉLU

« A Valenton, nous n'avons pas attendu la crise pour prendre des mesures en matière de sobriété énergétique. Le développement de l'éclairage LED et du parc de véhicules électriques, la détection des fuites d'eau ou encore le raccordement à la géothermie en sont quelques exemples. Parmi les actions venues compléter ces premières mesures : le réglage de la température dans les bâtiments et l'extinction automatique programmée des lumières. Les économies réalisées sur les dépenses d'énergie pourront ainsi permettre de financer des projets et services publics essentiels à la vie de la commune. »

Claude LESEUR, maire adjoint en charge des Finances

12



La plupart des bâtiments municipaux raccordés à la

GÉOTHERMIE

PANNEAUX SOLAIRES

Sur les nouveaux équipements publics construits



Mise en chauffe décalée de

2 SEMAINES

19°C

Dans les bâtiments municipaux

21°C

Dans les crèches et écoles maternelles



Éclairage public équipé à

99% DE LEDS

22H30

Extinction de l'éclairage public dans les parcs



Depuis la rentrée 2022, engagement de la campagne

**RÉSOLUTION DES
FUITES D'EAU**

ISOLATION

Des conduites d'eau chaude pour éviter la déperdition de chaleur



Développement du

**PARC DE VÉHICULES
ÉLECTRIQUES**

De la ville en remplacement des véhicules thermiques anciens



Mise en place d'un

**PLAN DE
SENSIBILISATION**

Des usagers et du personnel à travers la communication et la formation

LES ÉCO GESTES

Ces attentions du quotidien vous permettront à la fois de réaliser des économies sur vos factures d'énergies (eau, gaz et électricité), et également de participer à l'effort global pour éviter les coupures. Nous vous proposons des réflexes faciles à adopter dès aujourd'hui.



RÉGLER CORRECTEMENT LA TEMPÉRATURE INTÉRIEURE

19° dans les pièces à vivre
17° dans les pièces peu occupées



ÉVITER LE GASPILLAGE AVEC L'ÉCLAIRAGE

Eteindre la lumière en quittant une pièce
Remplacer les ampoules par des LEDs



OPTIMISER LE CHAUFFAGE DANS VOTRE LOGEMENT

Aérer les pièces 10 minutes par jour, même en hiver
Fermer les volets la nuit pour garder la chaleur
Installer des rideaux épais et les fermer la nuit
Fermer les portes des pièces peu chauffées



LAVE-VAISSELLE & LAVE-LINGE

Privilégier les programmes « ECO »
Remplir complètement la machine avant de lancer un cycle
Nettoyer régulièrement les appareils (filtres et détartrage)

LES ACHATS MALINS POUR ECONOMISER



10 €

Un thermomètre

Il permet à tout moment de juger si la température est adéquate dans la maison et d'éviter de surchauffer.



> 10 €

Un minuteur

Présent dans la cuisine, il vous aidera aussi à la salle de bain pour ne pas prendre des douches de plus de 5 minutes.



15 €

Une multiprise à interrupteur

C'est l'accessoire incontournable pour éteindre simultanément tous vos équipements en veille.



LE MOT DE L'ÉLUE

« Acquérir de nouveaux automatismes dans nos modes de vie est essentiel. De petits gestes simples à la portée de tous, comme éteindre systématiquement la lumière derrière soi ou restreindre sa consommation d'eau, ont des impacts concrets : préservation de l'environnement, amélioration de notre cadre de vie et allègement des factures d'énergie. Ensemble, agissons au quotidien pour faire de notre ville une ville plus verte ! »

Cécile SPANO, 1ère adjointe au maire en charge de l'Environnement



LES BONS GESTES EN CUISINE

- Couvrir les casseroles et poêles pendant la cuisson
- Utiliser des casseroles adaptées à la taille des plaques
- Éviter d'ouvrir la porte du four pour vérifier la cuisson
- Laisser refroidir les plats avant de le mettre au réfrigérateur



LES BONS GESTES DANS LA SALLE DE BAIN

- Privilégier les douches rapides aux bains
- Couper l'eau pendant le savonnage
- Laisser les mitigeurs sur la position la plus froide
- Installer un économiseur d'eau sur le pommeau de douche
- Vérifier le réglage de votre chasse d'eau



LES BONS GESTES DU NUMÉRIQUE

- Brancher sa box internet à un programmateur
- Préférer une connexion ADSL, fibre ou Wi-Fi à la 4G
- Ne pas laisser charger d'appareils toute la nuit
- Paramétrer l'ordinateur pour qu'il consomme moins d'énergie



POUR ALLER PLUS LOIN

- Conserver certains produits au frais plutôt que dans le réfrigérateur
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes et laver la voiture
- Faire sécher le linge à l'air libre plutôt que d'utiliser un sèche-linge

DÉLESTAGE : LES DERNIÈRES INFORMATIONS

Au moment où nous écrivons ces lignes, le risque de délestage (= coupures électriques provisoires) semble s'éloigner. Toutefois la prudence reste de mise. **Petit rappel de la procédure de délestage si cette opération devait se produire :**

- Si elles doivent être déclenchées, les coupures d'électricité auront lieu en semaine, entre **8h et 13h** ou entre **18h et 20h**. Elle dureront en moyenne **2 heures**.
- Les foyers concernés seront informés la veille du délestage vers **17h**, en consultant le site www.monecowatt.fr

Tenez-vous informés en temps réel de l'évolution de la situation via le site [monecowatt](http://monecowatt.fr)



SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

LE POINT SUR LE PPMS ET LA VISIOPHONIE

La sécurité de tous, et en particulier de nos enfants, est une priorité pour la ville. C'est pourquoi dans le cadre du PPMS, les services techniques ont installé de nouveaux systèmes d'alerte dans chacun des établissements scolaires de la ville. Dans le même objectif de renforcer la sécurité de nos écoles, le déploiement de la visiophonie se poursuit.

Qu'est-ce que le PPMS ?

Le PPMS, ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté », est un dispositif réglementaire créé en 2002 et ayant pour objectif la **mise en place d'une organisation interne** pour mettre en sécurité les personnes présentes dans l'établissement scolaire en cas d'incident majeur (intrusion, événement climatique ou technologique, etc.). Il **définit les conduites à tenir pour gérer le plus efficacement possible les situations d'urgence**.

Qui élabore le PPMS ?

Le PPMS est établi par chaque directeur d'établissement, avec le soutien de la Ville pour aider à sa mise en place notamment par l'installation d'équipements spécifiques. Des **simulations sont réalisées régulièrement** avec les équipes enseignantes à des fins d'entraînement à chaque cas de figure. La **préparation et la formation des personnels** mais aussi des enfants permet ainsi d'éviter au mieux les mouvements de panique et les réactions incontrôlées en attendant l'intervention des secours et forces de l'ordre sur les lieux.

Quelles sont les nouveautés ?

Le nouveau système d'alerte permet à chaque personne présente dans l'établissement de donner l'alerte très simplement. Un message vocal est aussitôt diffusé, précisant quel est le danger. Ainsi chaque occupant sait immédiatement quelle est la procédure à suivre. Pour plus d'efficacité, le message vocal est diffusé en alternance avec une sirène. De même le système informe automatiquement une liste de destinataires à l'extérieur de l'école en vue du lancement de la procédure d'intervention des services compétents.



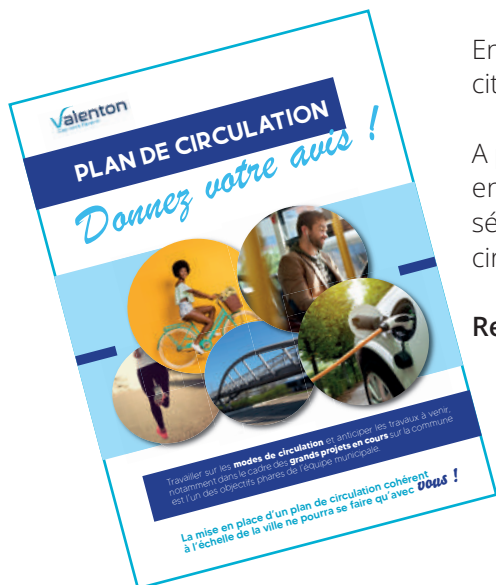
En parallèle du PPMS, les services municipaux poursuivent le déploiement de la visiophonie dans les écoles pour assurer une meilleure sécurité de l'accès aux bâtiments.

L'intégralité des établissements sera équipée en 2023.



PLAN DE CIRCULATION

PLACE AUX ATELIERS !



En complément des rencontres avec le Conseil Municipal des seniors et le Conseil citoyen, des **ateliers avec les habitants** sont organisés.

A partir du diagnostic établi de novembre 2022 à janvier 2023, il s'agira de travailler ensemble sur les pistes pour améliorer les conditions de circulation, favoriser la sécurité routière, résoudre les problématiques de stationnement et permettre les circulations piétonnes et cyclables dans les meilleures conditions.

Rendez-vous aux dates suivantes :

- **Mardi 7 février 2023 à 18h30** salle Roland Roche
(6 rue Gaston Monmousseau)
- **Vendredi 17 février 2023 à 18h30** salle Louis Aragon
(1 chemin de la Ferme à Pompadour)

Nous comptons sur votre participation !

CITÉ ÉDUCATIVE

ASSOCIATIONS : RÉPONDEZ À L'APPEL À PROJETS !

17

Un appel à projets à destination du tissu associatif a été lancé le 1^{er} février dans le cadre du dispositif Cité Éducative. On vous explique tout dans les quelques lignes ci-dessous.

Vous êtes une association et vous souhaitez apporter votre pierre au bel édifice "Cité Éducative" ? Cet appel à projets est fait pour vous !

Petit rappel sur la Cité Éducative

Mise en œuvre en 2022 et pilotée par une gouvernance " Education Nationale - État - Ville ", la Cité Educative de Valenton a pour objectif d'**offrir une vraie chance aux enfants et aux jeunes** en leur permettant de bénéficier de prises en charge éducatives avant, pendant, après et autour du cadre scolaire. Cette démarche offre également l'**opportunité de mieux coordonner et de renforcer les dispositifs existants, tout en imaginant de nouvelles actions, afin de leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement.**

Pour ce faire, **l'ensemble des acteurs locaux doit être associé au sein d'une grande alliance éducative** et cela passe évidemment par le tissu associatif.

Un appel à projet associatif

La Cité Educative de Valenton a lancé le 1^{er} février **un appel à projets destiné au tissu associatif afin d'encourager et d'accompagner la mise en œuvre d'actions innovantes et structurantes sur la commune en direction des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.**

Vous êtes intéressés ?

Retrouvez toutes les infos en scannant le QR Code ci-dessous :



Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2023 pour candidater !



Mon pense-bête administratif



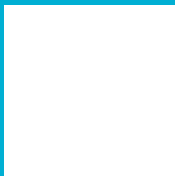
COVOITURAGE : UNE PRIME DE 100 €

Lancez-vous dans l'aventure ! Afin d'encourager le covoiturage, le Gouvernement vient de lancer le Plan national « covoiturage du quotidien ».

À partir du 1^{er} janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage sur leurs trajets quotidiens recevront une prime de 100€, via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets ont été réalisés.

Pour obtenir la prime, vous devrez effectuer votre premier trajet en tant que conducteur en 2023, puis les 9 autres trajets dans les 3 mois suivants.

Scannez ce QR Code pour obtenir toutes les informations et modalités sur l'obtention de cette prime.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

Si votre enfant est né entre 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, vous devez obligatoirement l'inscrire à l'école maternelle et aux activités périscolaires pour la rentrée 2023-2024.

Les inscriptions sont à effectuer du 3 janvier au 31 mars 2023.

Les documents à fournir :

- Pièces d'identité des deux parents
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Carnet de santé à jour (en cas de séparation l'accord des deux représentants est nécessaire)
- Certificat de radiation en cas de changement d'école ou de ville

OBJECTIF EMPLOI : UNE AIDE POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Vous êtes allocataire du RSA et vous reprenez un emploi de plus de 3 mois et de plus de 16 heures par semaine ? Pour vous soutenir lors de cette reprise d'emploi, le Département du Val-de-Marne a décidé de la mise en place de **2 aides**.

L'AIDE AU QUOTIDIEN

L'aide au quotidien vous aide à faire face aux premières dépenses liées à la reprise d'un emploi, comme les frais de repas ou l'achat de vêtements. **Cette aide est de 150 €** et peut être renouvelée une fois pour un montant total de 300 euros.

L'AIDE SPÉCIFIQUE

L'aide spécifique a pour objectif de vous apporter une participation aux frais liés à votre reprise d'emploi (acheter du matériel professionnel, payer le mode d'accueil d'un enfant, louer un vélo, utiliser un véhicule, etc.).

Cette aide peut aller jusqu'à 750 €, et peut être sollicitée auprès de votre référent (professionnel de CCAS, EDS, ou d'associations conventionnées) sur présentation d'un devis.

COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez faire votre demande par courrier ou bien directement en ligne. Toutes les informations et formulaires sont disponibles à l'adresse www.valdemarne.fr/objectif-emploi

À noter : les aides du dispositif "objectif emploi" sont accessibles à chaque membre du couple allocataire du RSA et peuvent être cumulées avec les autres aides du Fonds unique de solidarité (aides du quotidien, aides d'accès au droit, aides aux projets).



FAIS TON FILM !

RÉALISATION D'UN COURT-MÉTRAGE

Thématique de la saison culturelle 2022-2023, le 7^{ème} art s'invite également dans les écoles grâce à un beau projet porté depuis septembre par la Ville de Valenton à travers son service culturel : le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

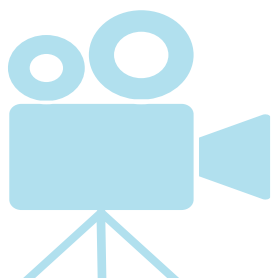
La Ville de Valenton a ainsi rejoint l'équipe du programme pédagogique "Fais ton film !" pour des interventions auprès des CE2, CM1 et CM2.

"Fais ton film !" à l'école, c'est quoi ?

Depuis le 2 janvier 2023, l'équipe de "Fais ton film !" se déplace au sein des établissements scolaires afin de travailler avec les élèves sur un projet de court-métrage.

De l'idée à la projection, en passant par le tournage et le montage, toutes les étapes de la réalisation d'un film seront abordées pour accompagner nos cinéastes en herbe !

Le projet s'achèvera le 30 mars 2023, nous avons hâte de voir le résultat !



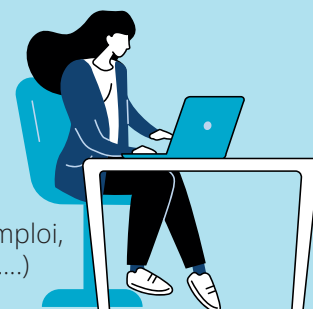
19

RELAIS SOCIAL / POINT-JUSTICE / FRANCE SERVICES DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Gratuits et ouverts à tous, ces ateliers ont été mis en place afin de réduire la fracture numérique et de permettre à tous d'avoir les connaissances nécessaires pour utiliser les outils informatiques en toute sérénité. Différentes thématiques vous sont proposées à chaque session.

Les ateliers ont lieu de **9h à 11h** pour un maximum de **8 participants**. Pour y participer il est nécessaire de vous inscrire auprès du Relais social / point-justice / France services au 01 43 82 81 30.

Mercredi 1^{er} février 2023	Gérer vos mots de passe
Vendredi 03 février 2023	Faire des recherches sur Internet et naviguer en confiance
Mercredi 08 février 2023	Créer et gérer la messagerie Outlook, Gmail, etc...
Vendredi 10 février 2023	Créer et gérer un compte sur un réseau social
Mercredi 15 février 2023	Accompagnement aux démarches E-administratives (Caf, pôle emploi, Ameli, droit des étrangers, Carte Navigo – Imagine'R, Pronote etc....)
Vendredi 17 février 2023	Sécurité et protection des données sur Internet
Mercredi 22 février 2023	Connaitre les différents sites officiels liés aux démarches administratives
Vendredi 24 février 2023	Initiation à l'ordinateur



ÇA VOUS CHOQUE ?

Nous aussi.



Pour nos enfants, pour la planète, pour notre bien-vivre,
optons pour les bons gestes : gardons notre ville propre !

La Page Verte

RIEN NE SE PERD... ... TOUT SE TRANSFORME !

Comme vous avez pu le voir dans notre dossier "Sobriété énergétique", la Ville de Valenton a à cœur de s'inscrire dans une démarche de développement durable, et ce dans tous les domaines.

Courant janvier, les agents du service des espaces verts ont ainsi donné une seconde vie aux rondins de bois qui servaient de tuteurs à certains arbres du parc Jacques Chirac, en réalisant de magnifiques jardinières installées sur le parking de La Poste.

Agissons ensemble pour une ville plus verte !



DÉCHÈTERIE DEMANDE DE CARTE : MODE D'EMPLOI

21

Vous avez besoin d'une carte d'accès à la déchèterie ? Autrefois délivrée par la Ville, vous devez maintenant la demander à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (en charge de la gestion des déchets depuis le 4 avril 2022). Vous pouvez effectuer la demande :

Directement en ligne avec le formulaire dédié.



Avec le **Formulaire carte déchèterie** (ci-contre) à remplir et envoyer à cartedecheterie.secteur@grandorlyseinebievre.fr ou à déposer à la Mairie de Valenton.



Une fois la carte faite, vous pouvez vous rendre directement à la déchèterie munis de votre pièce d'identité. La carte est valable pour l'année en cours avec un total de 12 passages (1 passage étant équivalent à 1m³ ou 500 kg).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**RAPPEL : À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER
JOUR DE COLLECTE UNIQUE POUR TOUS**



**Les mercredis
8 et 22 février**

Vous avez également la possibilité de vous rendre à la déchèterie mobile située zone d'activités Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées, les samedis 11 et 25 février.

Pour toutes demandes concernant les déchets,
merci de vous adresser à votre nouvel interlocuteur Grand-Orly Seine Bièvre :
01.78.18.22.25 / dechets.secteur@grandorlyseinebievre.fr

Plus belle ma ville



TRAVAUX

Chaque jour la Ville de Valenton réalise des travaux pour embellir notre commune et répondre aux besoins des habitants. Petit aperçu de quelques chantiers en cours ou à venir.



Coup de neuf pour les bancs du parc de la Libération !

Les services techniques de la ville ont procédé courant janvier à la rénovation des grands bancs du parc de la Libération, dont le bois était abîmé par l'humidité.

De quoi profiter des prochains rayons de soleil !



22



Future école maternelle Paul Éluard

Le chantier de terrassement se poursuit rue Gaston Monmousseau pour préparer le terrain qui accueillera la future école maternelle dont l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2023.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée des travaux.

Stationnement groupe scolaire Jean Jaurès

A compter du lundi 13 mars, des travaux seront réalisés rue Raspail afin de répondre aux problématiques de stationnement aux abords de l'école. Les places existantes seront repensées et végétalisées et des bornes "arrêt minute" seront posées afin de faciliter le quotidien des parents venant déposer leurs enfants à l'école. Ces premiers travaux permettront de mener une réflexion plus globale à l'échelle de l'ensemble des établissements scolaires de la ville.



ÉVÉNEMENT - EXPOSITION

VENEZ DÉCOUVRIR LE FUTUR ESPACE CULTUREL !

A vos agendas !

Vendredi 10 février 2023 à 18h, venez découvrir en avant-première le projet retenu pour la construction du futur Espace éducatif et culturel de Valenton qui sera situé au coeur du quartier de la Lutèce !

Rendez-vous à la salle polyvalente de l'école élémentaire Henri Wallon (6 allée Darius Milhaud) avec au programme :

Exposition
Animations

(avec notamment un concert de la chanteuse valentonnaise Nivana)

Nous vous attendons nombreux !



23

CATASTROPHE NATURELLE - SÉCHERESSE 2022

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES CONCERNÉ ?

Si vous avez constaté des fissures dans votre habitation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, nous vous invitons à le signaler rapidement à l'adresse suivante, en indiquant la date exacte de ces désordres, afin que la mairie puisse procéder à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse auprès de la Préfecture.

Envoyez votre signalement par mail à service.habitat@ville-valenton.fr
ou par courrier à :

Mairie de Valenton, 48 rue du Colonel Fabien,
94460 Valenton

A noter que la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse n'aboutit pas systématiquement favorablement, et que vous ne devez pas réaliser de travaux avant la parution de l'arrêté interministériel.

Nous vous invitons également à signaler dès à présent ces désordres auprès de votre assurance.

— UNE VILLE ACTIVE ! —

Culture

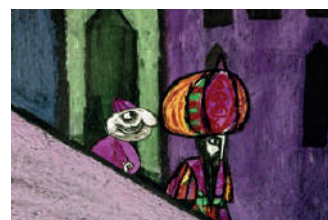
#Sorties

MINI FESTIVAL FILMS D'ANIMATION

Faisons ensemble le tour du monde à travers une sélection de courts-métrages d'animations réalisés par des réalisateurs de différents pays et à différentes périodes.

Vendredi 17 février

Salle Prinçay - 19h - pour petits et grands



SOIRÉE STAND-UP MONTREZ-NOUS VOTRE TALENT !

24



En février, venez démontrer votre talent lors de la **Soirée Stand-Up Valentonnais** ! Cette soirée, sous la forme d'une scène ouverte, sera parrainée par **Wahid Bouzidi**, un acteur et humoriste issu du Jamel Comedy Club, présent au cinéma comme à la télévision.

Un évènement placé sous le signe du rire et de la bonne humeur !

Vendredi 24 février

Salle Prinçay - De 18h à 19h30 - tout public

Cinéma Drive In

HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN

Rendez-vous en voiture sur le parking de la Ferme de l'Hôpital pour une séance de cinéma drive in à l'américaine ! Faites chauffer les popcorns, et c'est parti...

Samedi 25 février

Parking de la Ferme de l'Hôpital

19h - film déconseillé aux moins de 10 ans



MOTEUR... LISONS !

Le 7^{ème} art est à l'honneur au programme du mois de février ! Expositions, ateliers, projections de films... Des animations pour tous les goûts et tous les âges !



La Nuit des Livres Harry Potter

La bibliothèque participe à cet évènement pour vous proposer de nombreuses activités : cérémonie de répartition, quizz, lecture de contes de Harry Potter, dégustation de mets magiques...

Samedi 4 février - 16h

Salle Casanova - À partir de 8 ans

Inscription obligatoire / Places limitées

Café littéraire spécial Parents

Présentation d'œuvres de littérature jeunesse, de la petite enfance à la primaire, et découverte des ouvrages sur la parentalité

Samedi 11 février - 10h

Salle Casanova

Ouvert à tous

Les dessous du cinéma

Atelier sur les trucages et effets spéciaux au cinéma

Mercredi 15 février - 14h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

Pour les 8-12 ans
Goûter offert

Des sciences, des livres

Rencontre autour de l'ouvrage « La santé sociale » en présence des auteurs Nicolas Duvoux et Nadège Vezinat

Samedi 18 février - 10h

Salle Casanova

Pour les adultes

Le Temps des histoires

Lecture à voix haute d'albums jeunesse.

Mercredi 22 février - 10h15

Bibliothèque

Inscription obligatoire pour les groupes

Pour les 0-7 ans

Goûter Science

Sur le thème « Creuse ton passé »

Mercredi 22 février - 14h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

Pour les 8-14 ans

Club de lecture ado

Présentation d'œuvres (Cinéma, série, romans, bd)

Vendredi 24 février

17h - Bibliothèque

À partir de 11 ans
Goûter offert



25

Exposition Littérature & Cinéma

Présentation des liens étroits qui unissent littérature et 7^{ème} art

Du 6 au 17 février
Salle Casanova

Visite sur demande

PÔLE BIBLIOTHÈQUE - Place Paul Vaillant Couturier

Renseignements au : 01 43 86 37 81

PÔLE CULTUREL - 1, allée Fernande Flagon

Renseignements au : 01 43 86 37 58

JINJANIMANGA

SHINBUN

N°12



ÉDITION PAPIER
disponible
dans les points d'accueil
officiels

— UNE VILLE ACTIVE ! —

Seniors

#Animations



QUOI DE NEUF AU SERVICE RETRAITÉS ?

Aquagym

Les lundis 6 et 13 février
12h15 - 13h
> Selon QF

Atelier Créa

Tous les lundis +
vendredi 3 février
14h30 - 16h30

Country line dance

Les mardis 7 et 14 février
14h30 - 16h00
> Selon QF

Piscine

Tous les mercredis
sauf 22/02
12h - 12h45

Atelier couture

Tous les mercredis
14h30-16h30
> Gratuit

Gym sur chaise

Les vendredis 10
et 24 février
10h30-11h45
> Gratuit

Oxy'zen

Tous les lundis
14h00 - 17h
> Gratuit

Parc de Choisy
Lundi 6 février

Forêt de Crosne
Lundi 13 février

Lac de Créteil
Lundi 20 février

Parc du Morbras
Lundi 27 février

Jeux

Jeu petit bac
Vendredi 17 février
14h-15h30
Mardi 21 février
14h30-16h00

Dictée du mois
Mardi 28 février
14h30-16h
> Gratuit

Sorties

Marques Avenue
(Corbeil-Essonnes)
Jeudi 2 février
10h30-17h30
> Prévoir son repas

Le panier de la
ferme (Coubert)
Vendredi 3 février
9h30-12h00
Vendredi 10 février
13h45-17h00

Restaurant Palais
d'Agadir
Jeudi 16 février
11h30-14h00
> 12€

Exposition littérature
et cinéma (salle
Casanova)
Vendredi 16 février
14h30-16h
> Gratuit



Activités libres tous les
jeudis après-midis (sauf
le 02) et le mercredi 22
de 13h30 à 17h30

Concert «Chimène
Badi» chante Edith
Piaf au théâtre d'Orly
Vendredi 17 février
19h15-22h30
> 15€

Thé dansant et goûter
(Quincy-sous-Sénart)
Vendredi 24 février
13h45-18h30
> 5€



Convivialité

Repas tous ensemble le jeudi 23
février de 12h15 à 14h00 et brunch
le jeudi 9 février de 11h00 à 14h30

Accompagnement
aux courses

Tous les mardis
09h30 - 11h30
> Prévenir 4
jours avant par
téléphone

Service retraités 6 rue Gaston Monmousseau
01 43 82 95 71 - service.retraites@ville-valenton.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 (accueil
téléphonique) et de 13h30 à 17h30. Inscriptions les
mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Ce fût une agréable surprise que de voir notre opposition voter avec nous un vœu du Conseil municipal pour l'instauration d'un bouclier tarifaire énergétique. Dans ce vœu, nous demandons au gouvernement un plafonnement tarifaire énergétique à hauteur de 4% pour notre ville. Ce vœu, dont vous pouvez lire le détail dans le compte rendu du Conseil municipal du 1^{er} décembre 2022, a été voté à l'unanimité. C'est suffisamment rare pour être signalé.

Dans le même ordre d'idées et à l'unanimité également a été reprise la motion de l'Association des Maires de France sur la situation des Finances locales au nom de la ville de Valenton. Par ailleurs nous voudrions revenir sur ce dossier particulièrement mal ficelé qu'est la Maison de Santé. Ce bail emphytéotique signé par l'ancienne équipe aux clauses invraisemblables font prendre du retard à ce chantier qui n'avait pourtant pas besoin de cela. Et c'est bien dommage, car cette structure est utile. Certes, elle aurait été mieux située ailleurs mais nous ferons tout pour créer des parkings en centre-ville faisant oublier les erreurs de nos prédécesseurs.

S'il nous fallait faire la liste de ce qui a été signé à la « va-vite » avant leur départ, sans doute seriez-vous surpris. L'exemple le plus flagrant étant la signature du permis pour le centre culturel franco-turc signé quelques jours avant le départ de nos prédécesseurs en juillet 2020 et qui aujourd'hui est lui aussi un chantier qui n'avance pas et qui abîme le paysage de notre ville.

Les élus de la majorité municipale

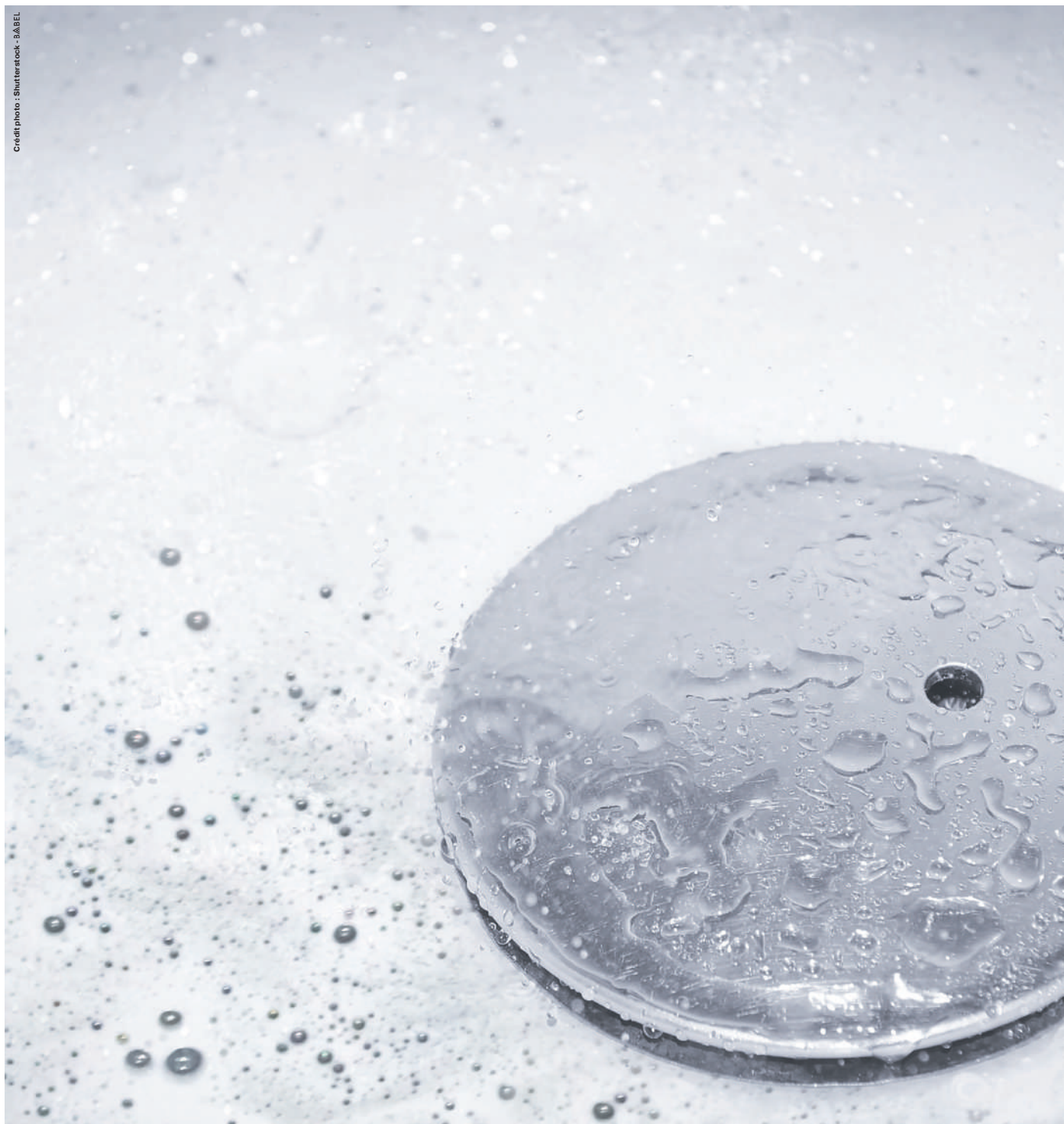
GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

GESTION DE L'EAU, POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES VALENTONNAIS : STOP SUEZ !

L'eau à Valenton est gérée par SUEZ. Il y a quelques jours, des villes voisines ont décidé de créer une régie publique de l'eau. L'objectif de ces communes est de protéger le pouvoir d'achat de leurs habitants en cessant d'alimenter les actionnaires de SUEZ et d'investir dans les réseaux pour faire cesser les fuites. Alors que la crise de l'énergie montre la folie de laisser le privé gérer, nous nous interrogeons : pourquoi Monsieur YAVUZ n'a pas arrêté le contrat avec SUEZ et permis à notre ville de rejoindre un acteur public au prix maîtrisé pour les habitants ? Cela aurait permis un bouclier social pour les valentonnais et une action pour le climat.

Ensemble exigeons une régie publique de l'eau !

Le groupe des élus communistes et citoyens



CHAQUE JOUR, VOS EAUX USÉES SONT LAVÉES PAR LE SIAAP ET RENDUES PROPRES À LA SEINE ET À LA MARNE.

Depuis 50 ans, l'action de votre service public d'assainissement a permis de multiplier par 10 le nombre d'espèces de poissons présentes dans la Seine et la Marne.*

*En 1970, seules 3 espèces de poissons étaient recensées dans la Seine et dans la Marne. Aujourd'hui, ce sont 34 espèces de poissons qui y sont recensées. Rendez-vous sur siaap.fr pour plus d'informations.

Découvrez nos actions et nos engagements sur siaap.fr

— UNE VILLE QUI BOUGE ! —

Infos pratiques

#ÀVotreService

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

CABAU Iosiah, 9 décembre

WARID Amelva, 19 décembre

LEFKI Alec, 24 décembre

DENYS Naëlya, 29 décembre

HAMITOUCHE Chaima, 29 décembre

30

INFORMATION

Pour répondre à la question de nombreux Valentonnais, désormais seules les informations autorisées par les familles concernées peuvent faire l'objet d'une publication dans la rubrique «État civil».

RELAIS SOCIAL POINT-JUSTICE FRANCE SERVICES

2, cour de la Ferme - Résidence de la Bergerie
tél. : 01 43 82 81 30 / relaissocial.val@ville-valenton.fr

Lundi : 14h-16h30 - Mardi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

LUNDI			
14H 16H30	DÉFENSEUR DES DROITS Litiges avec les administrations et discrimination 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30	LEO LAGRANGE CONSOMMATEURS Litiges consommations et surendettement 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30	ECRIVAIN PUBLIC 4 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30
MARDI			
9H 12H	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES sur RDV ☎ 32 30 ou par internet caf.fr 9h/12 - 14h16	NOTAIRE 3 ^{ème} mardi 14h/16h	CONCILIATEUR DE JUSTICE 2 mardis par mois ☎ 01 43 82 81 30
14H 16H30			ECRIVAIN PUBLIC 2 ^{ème} mardi ☎ 01 43 82 81 30
JEUDI			
9H 12H	C.N.A.V. Information retraite sur RDV ☎ 3960	C.R.A.M.I.F. Assistante sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 94 - service social	CIDFF 94 Information juridique sur l'ensemble des questions de droit : civil, pénal, aide aux victimes, famille, étrangers et travail ☎ 01 43 82 81 30
14H 16H30		MEDIATRICE DE PROXIMITE Litiges de voisinage, nuisances diverses prévention de la délinquance et violence ☎ 01 43 82 81 30	DROITS DES FEMMES 4 ^{ème} jeudi Droits, inégalité professionnelle, sexisme, violence intrafamiliale...permanence réalisée par une juriste et une assistante sociale ☎ 01 43 82 81 30
VENDREDI			
9H 12H	C.R.A.M.I.F. Assistante sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 94 - service social		
14H 16H30	CPAM Uniquement sur RDV via le compte AMELI ou en téléphonant au 3646 le vendredi 9h/12 - 14h/16h	AGENCE DE L'ENERGIE Sensibilise, informe et conseille sur les économies d'énergie et travaux énergétiques de rénovation 3 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30	A.D.I.L. 94 Agence Départementale d'Information sur le Logement 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30
			AVOCAT conseil juridique •1 ^{er} vendredi avocat généraliste •2 ^{ème} vendredi droit du travail •3 ^{ème} vendredi droit des étrangers ☎ 01 43 82 81 30

ENCOMBRANTS*

Collectifs & pavillons

Les mercredis
8 et 22 février

DÉCHÈTERIE MOBILE

Les samedis 11 et 25 février
13h30 à 17h, zone d'activités
Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées

*Veuillez à ne sortir vos encombrants que la veille de la collecte, après 18h.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 5 février
PHARMACIE DE LA TOURELLE
224 av. du Général Leclerc
94460 VALENTON
01 43 89 11 80

Dimanche 12 février
PHARMACIE DE LA PASSERELLE
286bis rue de Paris
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
01 43 89 09 14

Dimanche 19 février
PHARMACIE CAILLAULT
20 place Pierre Semard
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
01 43 89 01 67

Dimanche 26 février
PHARMACIE MESSIDOR
8 place des Libertés
94380 BONNEUIL SUR MARNE
01 43 99 43 43

Retrouvez l'ensemble des pharmacies de garde sur www.monpharmacien-idf.fr

LA MAIRIE DE VALENTON À VOTRE SERVICE !

MAIRIES A ET B

Standard :
01 43 86 37 37

MAIRIE A

48 rue du Colonel Fabien
Ouverture au public du lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h

MAIRIE B

(Derrière la mairie A)

ÉTAT-CIVIL - ÉLECTIONS - AFFAIRES GÉNÉRALES

Ouverture au public :
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h

ÉGALEMENT PRÉSENTS EN MAIRIE B

CCAS

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Mail : ccas.val@ville-valenton.fr

SERVICE LOGEMENT

Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

- Les formulaires de demande de logement sont à récupérer à l'accueil de la mairie B ou à télécharger sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149
- Vous pouvez ensuite déposer votre demande en ligne 24h/24 et 7j/7 sur www.demande-logement-social.gouv.fr/index (ou en prenant rendez-vous au service logement)

SERVICE FACTURATION DU PÉRISCOLAIRE

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 au 01 43 86 37 37.

Mail : facturation.periscolaire@ville-valenton.fr

SERVICE JEUNESSE

Centre de loisirs Daniel Fery
8, rue Étienne Dolet
Mardi, jeudi, vendredi :
16h30-19h
Mercredi et samedi après-midi : 14h-19h
Tél : 06 26 33 32 78

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET PARTICIPATION CITOYENNE

35 rue du Colonel Fabien
Rendez-vous par téléphone au
01 43 86 37 97

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE (DAE) ET DIRECTION SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

1 allée Fernande Flagon
Ouverture au public :
Lundi : 13h30-17h
Du mardi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h
Scolaire : 01 43 86 37 63
Enfance : 01 43 86 37 57
Direction Sport, Culture et Vie associative : 01 43 86 37 58

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h
01 43 86 37 81

SERVICES URBANISME, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ferme de l'Hôpital
Services ouverts tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 (sauf les lundis matins et jeudis après-midis)
Tél : 01 43 86 37 99
urbanisme@ville-valenton.fr
deveco@ville-valenton.fr

CIMETIÈRE DE VALENTON

Rue du 11 novembre 1918
Ouvert au public tous les jours :
• De 9h à 20h du 1^{er} mars au 31 octobre
• De 9h à 17h du 1^{er} novembre au 29 février
etat-civil@ville-valenton.fr

SERVICE RETRAITÉS

6 rue Gaston Monmousseau
Du lundi au vendredi :
9h-12h15 (accueil téléphonique) / 13h30-17h30
Inscriptions les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
service.retraites@ville-valenton.fr
Tél : 01 43 82 95 71

ARCHIVES MUNICIPALES

3, allée Fernande Flagon
Accueil uniquement sur rendez-vous
au 01 43 86 37 91 / 37 64
archives@ville-valenton.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous au 01 43 86 37 37, ou sur le marché de Valenton les premiers dimanches du mois, sans rendez-vous.

SAMI 94 - Tél : 15

3, rue Claude Bernard
Limeil-Brévannes
- Du lundi au vendredi, de 20h à minuit ;
- Le samedi de 16h à minuit ;
- Le dimanche, jour de pont

NUMÉROS UTILES

Police : 17
Urgences : 112
Pour malentendants et sourds-muets : 114
Sapeurs-pompiers : 18
Samu - Sami : 15
Samu social : 115
Femmes victimes de violences : 3919
Enfance en danger : 119
Prévention suicide : 3114

Centre anti-poisons (24h/24)
01 40 05 48 48
Permanences médecins généralistes :
01 45 17 95 00
Éclairage public et feux tricolores (SATELEC) :
06 75 97 22 90
Assainissement (SIAAP) :
06 64 53 10 93
Curage (SYAGE) :
06 89 80 33 81

GRDF (Gaz) :
0 800 47 33 33
Suez (Eau) :
0 977 408 408
Enedis (Électricité) :
0 811 01 02 12
GRT Gaz :
0 800 11 11 120
EDF (Électricité) :
09 72 67 50 94
Fourrière animale :
01 47 98 82 64

Soirée
STAND UP



**Scène ouverte à Valenton
Venez montrer votre talent !**

**Vendredi 24 février 2023 - De 18h à 19h30
Salle Prinçay - 1 rue Charles Gounod**

